



Strasbourg, le 27 janvier 2012.

## L'Alsace en Pôle position : les acteurs de l'innovation s'engagent dans une démarche commune

**Philippe Richert**, Ministre chargé des Collectivités Territoriales, Président du Conseil Régional d'Alsace, **Pierre-Etienne Bisch**, Préfet de la Région Alsace, Préfet du Bas-Rhin, **Jean-Louis Hoerlé**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Alsace, et **Alain Beretz**, Président de l'Université de Strasbourg, ont présenté **la nouvelle organisation de l'écosystème régional de l'innovation**, ce vendredi 27 janvier 2012, à la Maison de la Région.

Cette nouvelle stratégie pour l'Alsace repose sur une **gouvernance régionale de l'innovation**, s'appuyant elle-même sur **deux piliers** :

- **la création d'Alsace Innovation**, porte d'entrée unique pour les entreprises, née de la fusion de l'Agence Régionale de l'Innovation (ARI) et du Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation (CEEI),
- **la création de la Société d'Accélération de Transfert de Technologies (SATT) Conectus**, pour soutenir l'innovation issue de la recherche universitaire.

Les partenaires ont ensuite signé la charte de dispositif de soutien à l'innovation.

L'innovation représente un enjeu majeur pour l'Alsace afin d'accroître la compétitivité de ses entreprises. Au travers de la Stratégie Régionale de l'Innovation (SRI) et des résultats du programme des investissements d'avenir, l'Alsace s'affirme comme une région entreprenante et innovante. Elle a en effet obtenu d'excellents résultats au Programme des Investissements d'Avenir, l'Université de Strasbourg devenant notamment lauréate de l'Initiative d'Excellence « Idex ».

### Une gouvernance régionale de l'innovation

Rendre le dispositif de l'innovation en Alsace plus lisible et plus efficace est l'objectif majeur du pilotage stratégique mis en place par l'Etat, la Région Alsace, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Alsace et l'Université de Strasbourg.

Cette nouvelle gouvernance s'incarnera par un **Comité de Pilotage Stratégique** qui réunira les quatre partenaires régionaux chefs de file. Il définira les objectifs, veillera à l'adaptation des moyens et à la mise en place des financements. Il organisera une évaluation des actions entreprises. Il sera assisté par un **Comité Opérationnel** associant des structures de l'Innovation (Pôles de compétitivité, CRITT, clusters, incubateurs...).

Un **Conseil Consultatif de l'Innovation**, regroupant les autres acteurs alsaciens publics ou privés, intéressés par l'innovation, sera force de propositions afin d'amplifier les actions entreprises et de faire émerger d'autres pistes de développement.

L'animation des deux comités et du conseil consultatif sera assurée par la Région Alsace.

## Les deux piliers de l'innovation en Alsace :

### **Alsace Innovation : la porte d'entrée unique de l'innovation pour les entreprises**

Rendre l'accès à l'innovation simple pour les entreprises de toute taille est un objectif majeur. Pour cela, la Région Alsace et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Alsace ont décidé de fusionner l'Agence Régionale de l'Innovation (ARI) et le Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation (CEEI).

La nouvelle structure, **Alsace Innovation**, sera la porte d'entrée unique pour les entreprises ayant un projet innovant. Les services offerts par **Alsace Innovation** iront de l'accompagnement à l'ingénierie financière, nécessaire à l'aboutissement du projet. Dirigée par Jean-François Jacquemin, elle comptera 16 personnes proches des entreprises et localisées à Strasbourg, Colmar et Mulhouse.

### **La Société d'Accélération de Transfert de Technologies (SATT) Conectus : l'innovation par la recherche**

Second pilier de l'innovation en Alsace, la Société d'Accélération de Transfert de Technologies (SATT) Conectus sera centrée, pour sa part, sur le développement économique par la recherche. Elle valorisera les travaux de recherche issus de la recherche académique alsacienne. Dirigée par Nicolas Carboni, elle favorisera le transfert de technologies vers les entreprises, en lien avec les laboratoires universitaires.

\*\*\*

#### *Annexes :*

- *charte du dispositif régional de pilotage de l'innovation,*
- *schéma du dispositif régional de pilotage de l'innovation,*
- *présentation PowerPoint : « Alsace Innovation ».*

\*\*\*

#### Contacts presse :

- Préfecture de la Région Alsace, Viviane CHEVALLIER : Tél. : 03 88 21 68 77 / 06 73 85 16 45.
- Région Alsace, Gaëlle TORTIL : Tél. : 03 88 15 69 84 / 06 78 79 93 36.



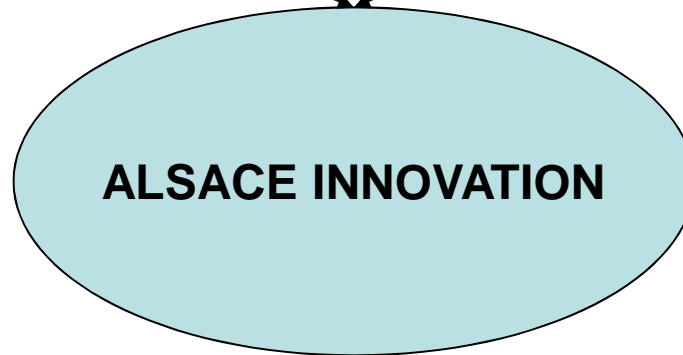
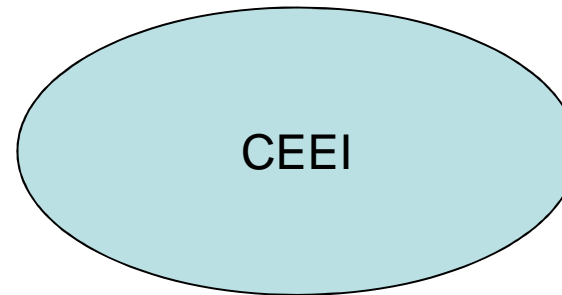
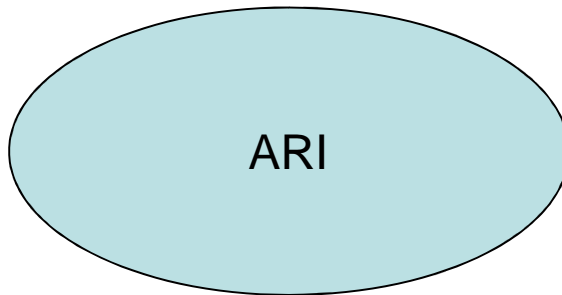
# ALSACE INNOVATION

L'innovation par l'entreprise



**REGION ALSACE**

**CCI**



# L'Agence régionale de l'innovation (ARI)

Effectif : 11 salariés

Budget annuel : 1,3 M€

Financier principal : la Région Alsace

Missions principales : - Pilotage de la stratégie régionale de l'innovation ;  
- Conseil aux entreprises innovantes ;  
- Recherche de financements pour les projets innovants ;  
- Missions inter-clusters et inter-critt.

# Le Centre Européen d'Entreprise et Innovation (CEEI)

Effectif : 11 salariés

Budget annuel : 950 000 €

Financier principal : la CCI

Missions principales : - Accompagnement des créateurs et des entreprises innovantes ;  
- Organisation du concours « Alsace Innovation ».



# ALSACE INNOVATION



- Effectif : 16 salariés
- Directeur : Jean-François JACQUEMIN
- Budget annuel : 1,5 M€
- Financeurs principaux : à parité, la Région Alsace et la CCI de Région.
- Missions principales : 2 pôles d'activité :
- le pôle « *accompagnement des créateurs et des entreprises innovantes* » ;
  - le pôle « *ingénierie de financement des projets innovants* ».
- Une implantation régionale: Strasbourg (10 salariés),  
Mulhouse (5 salariés),  
Colmar (1 salarié).



# ALSACE INNOVATION



- Une mise en commun des moyens du Conseil régional et de la CCI de Région.
- Une rationalisation de l'accompagnement des entreprises innovantes.
- Une porte unique pour les entreprises qui innovent.

# DISPOSITIF REGIONAL DE SOUTIEN A L'INNOVATION

